

LES ROUTES

LES PROVINCES ATLANTIQUES—LE
PARTAGE DES FRAIS

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, j'ai donné préavis il y a quelques jours de la question que j'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. L'honorable représentant peut-il me dire quelle est la formule proposée quant au partage des frais avec les provinces atlantiques pour les programmes de voiries?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question me semble de nature très générale. A mon avis, elle devrait être inscrite au *Feuilleton* ou débattue au moment de l'ajournement.

M. McCleave: Dix heures.

LE NORD CANADIEN

LE PIPE-LINE ET L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Par suite de l'annonce récente de la Mackenzie Valley Research Limited selon laquelle cette société entreprendra des travaux pour déterminer si l'exploitation d'un pipe-line entre Prudhoe Bay et Edmonton est rentable, le ministre s'assurera-t-il qu'on ne sacrifiera pas l'équilibre écologique général du Nord dans une exploitation commerciale de ce genre.

Tandis que j'ai la parole, monsieur l'Orateur, je me demande si en posant la question de privilège, je pourrais féliciter le premier ministre et la plupart des ministres senior présents à la Chambre du bon goût dont ils ont fait preuve en choisissant la couleur de leur cravate?

Des voix: Oh, oh!

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE ET
LES FERMIERS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Le 17 novembre, je lui ai demandé s'il ferait faire une enquête sur la hausse des prix du mazout dans l'Ouest et il a répondu que les sociétés n'avaient pas toutes augmenté leurs prix. Comme les compagnies de pétrole ont maintenant presque toutes majoré leurs prix, ferait-il faire une enquête sur les conséquences de ces hausses sur le coût de la production agricole?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, mercredi et jeudi de la semaine dernière, j'ai demandé aux directeurs des sociétés Gulf et Imperial Oil de retarder leurs augmentations. Les annonces faites depuis indiquent qu'elles ne veulent pas accéder à ces requêtes. Comme le député le sait, le gouvernement fédéral ne détient aucun pouvoir qui lui permette de contrôler ces prix.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait peut-être prendre de nouveau ma question en considération. Je lui avais demandé s'il enquêterait sur l'effet de ces hausses sur les coûts du secteur agricole.

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre l'a déclaré à la Chambre l'autre jour, nous voulons établir des politiques générales. Nous en avons prévues pour enrayer l'inflation. Le ministre des Finances leur donnera suite et les maintiendra. Comme le premier ministre le disait dernièrement, il ne servirait peut-être pas à grand-chose d'enquêter sur chaque hausse de prix.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, étant donné que ces augmentations presque simultanées ne peuvent être le résultat d'une coïncidence et ont toute l'apparence d'une entente générale visant à pénaliser le public canadien, le gouvernement intentera-t-il des poursuites en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions pour mettre fin à cette hausse continue des prix, injuste pour les Canadiens?

L'hon. M. Basford: Eh! bien, monsieur l'Orateur, je conviens avec le très honorable représentant qu'il s'agit bien d'augmentations de prix injustes, étant donné surtout qu'on a demandé de s'en abstenir...

Des voix: Oh, oh!

M. Nesbitt: C'est illogique.

L'hon. M. Basford: Le très honorable représentant ayant été premier ministre sait que le directeur des recherches et enquêtes aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, surveillance tous les mouvements de prix importants et s'il y a un manifestement violation de la loi, il est à prévoir qu'il prendra des mesures en conséquence.

Le très hon. M. Diefenbaker: Quelle est la position...

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Saskatoon-Biggar pour un rappel au Règlement.